

VONTOBEL FUND
Société d'investissement à capital variable
49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
RCS Luxembourg B38170
(le « Fonds »)

29 août 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration du Fonds (ci-après le « Conseil d'administration ») vous informe, par la présente, des modifications énumérées ci-dessous apportées au Prospectus de vente actuel du Fonds daté de mai 2025 (ci-après le « Prospectus de vente »).

1. Vontobel Fund – Global Active Bond (le « Compartiment »)

Conformément au Prospectus de vente actuel, le Gestionnaire d'investissement du Compartiment peut avoir droit à une commission de performance, calculée en appliquant un principe de high water mark (HWM) combiné à un principe de hurdle rate. Le Prospectus de vente mis à jour comprendra des informations simplifiées décrivant et illustrant la méthodologie de calcul de la commission de performance. En outre, la méthodologie inclut désormais les éléments suivants :

- Si le taux de référence utilisé comme hurdle rate est négatif, un seuil minimal est appliqué, ce qui signifie que pour le calcul de la commission de performance, le hurdle rate est fixé à 0.
- Pour les catégories de parts couvertes, une variante couverte du hurdle rate dans la devise de la catégorie de parts concernée est utilisée. Pour les catégories de parts non couvertes, le hurdle rate est converti dans la devise de la catégorie de parts.
- Le Prospectus de vente actuel prévoit que le HWM peut être réinitialisé après cinq exercices financiers. Cette réinitialisation n'est plus applicable, ce qui signifie que la période de référence de la performance correspond à la durée de vie totale du Compartiment et ne peut être réinitialisée.

Les investisseurs sont informés que les modifications susmentionnées n'ont aucune incidence négative sur leurs investissements.

2. Vontobel Fund – Sustainable Emerging Markets Debt et Vontobel Fund – Sustainable Emerging Markets Local Currency Bond (les « Compartiments »)

Les annexes SFDR des Compartiments sont mises à jour afin de préciser les mesures mises en œuvre pour contribuer aux objectifs d'investissement durable que les compartiments entendent poursuivre. Les investisseurs sont informés que ces modifications n'ont pas d'incidence significative sur leurs investissements.

Divers

La nouvelle version du Prospectus de vente contiendra diverses mises à jour supplémentaires à des fins de gestion des affaires courantes.

Les modifications ci-dessus entreront en vigueur le 1^{er} septembre 2025. Le Prospectus de vente peut être obtenu gratuitement au siège social du Fonds ou auprès de ses distributeurs.

Le Conseil d'administration